

**Session des 24 et 25 Juin 2013**

**AVIS**

relatif au

**BUDGET SUPPLEMENTAIRE DE LA REGION POUR 2013**

*Présenté par M. Albert MAHE, Rapporteur général du budget  
Au nom de la Commission n°1 "Finances - Prospective - Europe - Interrégionalité"*

*Entendues les interventions de MM. Jacques GUILLAUME (UNSA), Mme Elisabeth FESSART (UPAR), MM. Jean CLERC (CFE – CGC), Philippe MOREAU (CGPME), Yvic KERGROAC'H (CGT), Mme Michèle DELAGNEAU (CCIR), MM. Daniel JURET (CGT - FO), Jacques BROUSSEAU (UPAR), André TAMEZA (personnalité qualifiée), Joseph ROCHER (CFDT), Philippe YZAMBART (Professions libérales), Philippe BOURDAUD (MEDEF),*

*Entendue l'intervention de M. Patrick DELPECH, Président de la Commission des Finances du Conseil régional, Rapporteur général du Budget,*

**93 votants.** Adopté par :

**Pour : 85**

Contre : 6

Abstention : 2

# CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ENVIRONNEMENTAL DES PAYS DE LA LOIRE

## 1 LES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET D'ENGAGEMENT – LES CREDITS DE PAIEMENT

### AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET D'ENGAGEMENT

	BP 2013		BS 2013		BP + BS 2013	
	AP	AE	AP	AE	AP	AE
Développement et activités économiques, Enseignement supérieur, Recherche et innovation	207 016 800	35 162 980	3 800 000	890 000	210 816 800	36 052 980
Stratégie européenne et internationale et coopérations interrégionales	5 700 000	10 911 500	0	624 000	5 700 000	11 535 500
Emploi, formation professionnelle et métiers de demain	2 622 000	200 649 000	-180 000	-100 000	2 442 000	200 549 000
Finances, personnel, affaires générales, travaux, communication et démocratie	18 562 000	7 642 000	4 875 000	39 000	23 437 000	7 681 000
Solidarités, santé, et égalité des droits	29 632 800	50 622 500	2 000 000	403 250	31 632 800	51 025 750
Infrastructures, transports et déplacements	91 117 122	137 985 300	-13 319 075	1 310 000	77 798 047	139 295 300
Aménagement du territoire et environnement	160 377 472	6 579 000	1 100 000	-50 000	161 477 472	6 529 000
Culture, sport, citoyenneté, éducation populaire	17 770 000	27 270 000	40 000	411 000	17 810 000	27 681 000
Education et apprentissage	189 443 915	220 603 640	33 961 000	70 000	223 404 915	220 673 640
<b>Total</b>	<b>722 242 109</b>	<b>697 425 920</b>	<b>32 276 925</b>	<b>3 597 250</b>	<b>754 519 034</b>	<b>701 023 170</b>

### CREDITS DE PAIEMENT

	BP 2013		BS 2013		BP + BS 2013	
	CPI	CPF	CPI	CPF	CPI	CPF
Développement et activités économiques, enseignement supérieur, recherche et innovation	144 794 485	28 002 828	-3 050 000	2 914 596	141 744 485	30 917 424
Stratégie européenne et internationale et coopérations interrégionales	4 864 000	8 378 292	0	1 759 304	4 864 000	10 137 596
Emploi, formation professionnelle et métiers de demain	3 341 094	127 314 823	1 916 467	-296 621	5 257 561	127 018 202
Finances, personnel, affaires générales, travaux, communication et démocratie	109 140 900	196 384 453	-1 002 625	2 148 458	108 138 275	198 532 911
Solidarités, santé, et égalité des droits	32 614 586	53 452 490	2 000 000	1 892 400	34 614 586	55 344 890
Infrastructures, transports et déplacements	134 257 939	128 620 335	21 820 000	100 000	156 077 939	128 720 335
Aménagement du territoire et environnement	60 129 986	6 325 931	0	684 210	60 129 986	7 010 141
Culture, sport, citoyenneté, éducation populaire	17 717 000	25 445 000	1 940 000	882 200	19 657 000	26 327 200
Education et apprentissage	176 989 128	217 040 810	18 500 000	683 000	195 489 128	217 723 810
<b>TOTAL (hors gestion de la dette et résultat antérieur)</b>	<b>683 849 118</b>	<b>790 964 962</b>	<b>42 123 842</b>	<b>10 767 547</b>	<b>725 972 960</b>	<b>801 732 509</b>

**Comparaison des BS 2012 et 2013**

	AP	AE	CPI	CPF
2012	40,4	13,0	9,3	2,7
2013	32,3	3,6	42,1	10,8

Les autorisations de programme et notamment les autorisations d'engagement de 2013 sont inférieures à celles de 2012. Par contre les crédits de paiement, tant en investissement qu'en fonctionnement sont très supérieurs.

**2 LES RECETTES COMPLEMENTAIRES**

**RECETTES**

BP2013		BS 2013		BP + BS 2013	
RI	RF	RI	RF	RI	RF

RECETTES REELLES DE L'EXERCICE (hors emprunt)	123 869 515	1 062 353 300	13 663 051	13 640 000	137 532 566	1 075 993 300
Fiscalité	37 000 000	557 362 000	2 000 000	15 560 000	39 000 000	572 922 000
Concours financiers de l'Etat	23 120 000	392 550 000			23 120 000	392 550 000
Recettes associées aux politiques régionales	63 749 515	112 441 300	11 663 051	-1 920 000	75 412 566	110 521 300

Résultat antérieur			276 591 593	27 408 393	276 591 593	27 408 393
Emprunt	288 591 265		-1 820 055		286 771 210	0

RECETTES REELLES (hors gestion de la dette)	412 460 780	1 062 353 300	288 434 589	41 048 393	700 895 369	1 103 401 693
---	-------------	---------------	-------------	------------	-------------	---------------

## 2.1 RECETTES FISCALES COMPLEMENTAIRES

	RI	RF
Contribution à la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)		14 530 000
Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau (IFER) - ferroviaire		60 000
Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau (IFER) - télécommunications		70 000
Dotations complémentaires DCRTP		560 000
Dotations complémentaires FNGIR		160 000
Fonds de péréquation de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises		180 000
Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Energétiques (TICPE)	2 000 000	

La CVAE progresse au niveau national de 7,4 %, ce qui semble déconnecté de la réalité économique et reposerait plus sur un « effet rattrapage », c'est-à-dire un reversement des perceptions réalisées à ce titre par l'Etat en 2012, voire en 2011.

La Région inscrit 14 530 000 € supplémentaires, portant le montant attendu au titre de la CVAE en 2013 à 203 030 000 €.

L'état des réalisations 2012 de la « TICPE Grenelle » permet l'inscription de 2 M€ en plus.

## 2.2 CONCOURS FINANCIERS DE L'ETAT

Pas de modifications

## 2.3 RECETTES LIEES AUX POLITIQUES REGIONALES

	RI	RF
Fonds de concours	2 110 274	
Participations diverses		-1 920 000
Recettes tarifaires et de gestion	462 764	
Remboursements d'avances	3 194 108	
Recettes exceptionnelles	5 895 905	

La montée en puissance des modalités d'intervention économique de la Région permet d'inscrire 3,2 M€ de remboursement de prêts ou d'avances.

Les recettes exceptionnelles sont dues notamment au remboursement par RFF et la SNCF à hauteur de 5 255 005 € d'avance du FEDER.

## 3 L'EQUILIBRE BUDGETAIRE

### 3.1 LA REPRISE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2012

Résultat 2012 (fonctionnement)	304,0
Solde d'exécution de la section d'investissement 2012	-276,6
Excédent global de clôture 2012	27,4

### 3.2 L'EPARGNE 2013

	BP 2013	BS 2013	Total
Recettes de fonctionnement	1062,4	13,6	1076,0
Dépenses de fonctionnement	791,0	10,7	801,7
Epargne brute	271,4	2,9	274,3
Amortissement de la dette	80,0		80,0
Epargne nette	191,4	2,9	194,3

### 3.3 L'EMPRUNT 2013

	BP 2013	BS 2013	Total
Dépenses d'investissement	683,9	42,1	726,0
Epargne	271,4	2,9	274,3
Recettes d'investissement	123,9	13,7	137,6
Excédent global de clôture 2012		27,4	27,4
Emprunt de l'exercice	288,6	-1,8	286,8

### 3.4 OBSERVATIONS DU CESER SUR L'EQUILIBRE BUDGETAIRE

*Que faire des recettes complémentaires ? En profiter pour consolider l'épargne, pour diminuer l'endettement ou bien pour augmenter l'effort d'investissement ?*

*La Région opte pour une décision intermédiaire en augmentant un peu l'épargne brute, en diminuant un peu l'emprunt de l'exercice et augmentant sensiblement plus les crédits de paiement que les AP et les AE, donc pour réaliser plus vite ce qui est déjà prévu.*

*Les dépenses réelles d'investissement (hors amortissement de la dette prévue à 80 M€) sont votées à hauteur de 646 M€, soit 581 M€ en réalisé 2013, avec un taux de réalisation de 90 %.*

*L'épargne brute est prévue à 274,3 M€. En prenant un taux de réalisation des dépenses de fonctionnement de 97% (identique à celui de 2012), on atteindrait 298,3 M€ d'épargne brute (soit la prévision de la Région lors des OB pour 2013). On obtient l'équilibre budgétaire prévisionnel :*

	voté	Prévision *
Dépenses d'investissement (hors amortissement)	646	581,4
Amortissement de la dette	80	80
Epargne brute	274,3	298,3
Recettes d'investissement	137,6	137,6
Excédent de clôture	27,4	27,4
Emprunt de l'exercice	286,8	198,1

*\* prévision avec des taux de réalisation des dépenses de 90 % en investissement et de 97 % en fonctionnement*

*Avec un remboursement en capital de 80 M€, le stock de dette s'accroîtrait de 118 M€ passant à 1 123 M€ fin 2013.*

*Le ratio de désendettement passerait à 3,8 années.*

*Certains s'interrogent : n'est-il pas temps de décélérer un peu si l'on veut rester fin 2016 au-dessous des 5 années de ratio de désendettement annoncé ?*

*Une réponse à cette question ne s'impose pas dans l'immédiat. Par contre l'évolution des recettes, notamment en 2014, avec la baisse des dotations de l'Etat (-22 M€ cumulé annoncé sur 2014 et 2015), le maintien ou non de la TIPCE Grenelle ou d'une recette équivalente, le montant du fonds de péréquation de la DGF auquel la Région serait éligible..., demeure une incertitude qu'il faudra lever pour le BP 2014.*

## 4 LES POLITIQUES PUBLIQUES

### 4.1 DEVELOPPEMENT ET ACTIVITES ECONOMIQUES, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, RECHERCHE ET INNOVATION

BS 2013	AP	AE	CPI	CPF
Développement et activités économiques, Enseignement supérieur, Recherche et innovation	3 800 000	890 000	-3 050 000	2 914 596

*Les rapports budgétaires du Budget supplémentaire 2013 marquent la poursuite du soutien aux entreprises de la région. Les évolutions des abondements des autorisations de programme et d'engagement restent marginales. S'il est compréhensible que la Région privilégie les subventions économiques au titre de l'innovation et de l'exportation, la réflexion sur l'arrêt des subventions au titre du développement des entreprises doit être menée avec précaution : le développement d'une entreprise coûte cher et les aides ponctuelles permettent parfois de franchir des étapes décisives.*

*Concernant le "plan régional d'urgence en faveur des filières de la construction durable : Bâtiment et Travaux Publics", s'il ne présente pas de mesures innovantes, il a le mérite de constituer un signal positif lancé aux professionnels en améliorant la visibilité des outils et des actions mises en œuvre par la Région pour ce secteur d'activité. Il est constitué d'une part d'un volet défensif avec le rappel des différents dispositifs régionaux et du maintien de l'effort d'investissement régional pour soutenir l'activité du secteur et d'autre part d'un volet offensif pour préparer la transition énergétique. L'important travail de concertation réalisé en amont par la Région avec les organisations professionnelles de branches a été salué.*

*Toutefois, ce plan régional appelle les remarques suivantes :*

- *Le secteur du BTP connaît des difficultés économiques importantes avec des résultats en forte régression, des licenciements dans de nombreuses entreprises et une prévision du nombre de contrats d'apprentissage en baisse pour la rentrée prochaine. Or, le plan régional, même dans son volet défensif, n'apporte pas un soutien massif supplémentaire au secteur et ne répond pas totalement à la question du traitement de l'urgence économique pour ce secteur dans les prochains mois (et notamment les besoins immédiats de trésorerie à très court terme de certaines entreprises pour passer le cap du ralentissement de l'activité) ;*
- *Le soutien aux très petites entreprises (TPE) doit être renforcé par la Région, et notamment par la nécessité de constituer dans les prochaines semaines un groupe de travail spécifiquement consacré aux TPE au sein de la Banque Publique d'Investissement ;*
- *En matière de transition énergétique, des précisions sur le mode opératoire sont attendus en septembre prochain. Actuellement, les dispositifs nationaux et régionaux restent complexes à appréhender par le citoyen ;*
- *En matière de marchés publics, la charte régionale pour faciliter l'accès des entreprises du bâtiment aux appels d'offre publics rédigée en concertation avec les organisations professionnelles du bâtiment constitue une avancée significative ;*
- *dans le cadre de l'aide à la rénovation énergétique chez les particuliers, il convient d'insister sur la nécessaire qualité de la réalisation des travaux et de leur assurabilité.*

*La Région n'a bien entendu pas tous les leviers pour agir dans le domaine du BTP puisque le calibrage des dispositifs nationaux reste essentiel pour soutenir l'activité du secteur. Cependant, elle dispose de plusieurs leviers dont le soutien financier aux entreprises, l'importance de l'investissement régional et celui du développement et de l'adaptation aux besoins en matière de formation initiale et continue.*

**4.2 STRATEGIE EUROPEENNE ET INTERNATIONALE ET COOPERATIONS INTERREGIONALES**

BS 2013	AP	AE	CPI	CPF
Stratégie européenne et internationale et coopérations interrégionales	0	624 000	0	1 759 304

**4.3 EMPLOI, FORMATION PROFESSIONNELLE ET METIERS DE DEMAIN**

BS 2013	AP	AE	CPI	CPF
Emploi, formation professionnelle et métiers de demain	-180 000	-100 000	1 916 467	-296 621

*Des interrogations portent sur la priorité régionale de formation des jeunes les plus éloignés de l'emploi, sans qualification. Le CESER reconnaît les besoins en formation de ces jeunes mais considère que ce choix ne doit pas être exclusif d'autres publics eux aussi très éloignés de l'emploi parce qu'ils n'ont pas les formations adaptées au territoire. Il serait donc nécessaire de préciser la notion de publics prioritaires.*

*Enfin, malgré les actions menées depuis plusieurs années, des métiers sont toujours en tension ; cette situation nécessite une approche spécifique en termes de qualification et de résultat et cette réflexion dépasse largement le cadre du BS.*

**4.4 SOLIDARITES, SANTE, ET EGALITE DES DROITS**

BS 2013	AP	AE	CPI	CPF
Solidarités, santé, et égalité des droits	2 000 000	403 250	2 000 000	1 892 400

**4.5 INFRASTRUCTURES, TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS**

BS 2013	AP	AE	CPI	CPF
Infrastructures, transports et déplacements	-13 319 075	1 310 000	21 820 000	100 000

*Conformément à ce qu'il préconisait dans son étude sur la mobilité des ligériens, le CESER se satisfait de l'extension des offres tarifaires combinées afin de favoriser l'intermodalité.*

*Plus de 11 millions d'euros d'autorisations pluriannuelles ont été restitués pour cause de report de certaines opérations notamment celle concernant l'axe Nantes-Savenay-Redon.*

*Le budget supplémentaire fait apparaître une accélération des crédits de paiement avec une inscription supplémentaire de plus de 20 M€ en investissement et 100 000 € en fonctionnement ; ceci correspond à une mobilisation maintenue des investissements régionaux en matière de grands projets comme la ligne Nantes-Châteaubriant et aux ateliers de maintenance de Nantes-Doulon et Nantes-Blottereau.*

#### 4.6 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT

BS 2013	AP	AE	CPI	CPF
Aménagement du territoire et environnement	1 100 000	-50 000	0	684 210

*Le CESER se félicite de l'intérêt des territoires pour le Fonds Régional d'Etudes Stratégiques (FRES), dans le cadre de l'élaboration des SCOT.*

*En dehors des SCOT, le CESER demande à être très vigilant sur le financement des études.*

#### 4.7 CULTURE, SPORT, CITOYENNETE, EDUCATION POPULAIRE

BS 2013	AP	AE	CPI	CPF
Culture, sport, citoyenneté, éducation populaire	40 000	411 000	1 940 000	882 200

#### 4.8 EDUCATION ET APPRENTISSAGE

BS 2013	AP	AE	CPI	CPF
Education et apprentissage	33 961 000	70 000	18 500 000	683 000

*Il a été proposé un complément d'AP de 30,9 M€ pour 2013 qui permettent une anticipation des crédits de paiement prévues initialement en 2014 -2015 afin de maintenir les objectifs du PPI 2011-2016 et consolider ainsi le soutien à la filière BTP.*

### 5 OBSERVATIONS GLOBALES DU CESER SUR LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2013

*L'excédent global de clôture 2012 de 27,4 M€ est le double de celui de 2011 (12,2 M€)*

*Les autorisations de programme et notamment les autorisations d'engagement de 2013 sont inférieures à celles de 2012. Par contre les crédits de paiement au budget supplémentaire, tant en investissement qu'en fonctionnement, sont très supérieurs.*

*Dans son avis sur le Compte Administratif 2012, le CESER a attiré l'attention de l'exécutif régional sur l'évolution des restes à payer dans un contexte d'incertitude de l'évolution des ressources des collectivités territoriales et noté qu'il serait souhaitable que les Autorisations de Programmes des années à venir n'alourdissent pas ces restes à payer avant fin 2016. Le niveau des crédits de paiement supplémentaires va dans le bon sens.*

*Que faire de ces recettes complémentaires ? En profiter pour consolider l'épargne, pour diminuer l'endettement ou bien pour augmenter l'effort d'investissement ?*

*Avec le Budget Supplémentaire, le stock de dette s'accroîtrait d'environ 118 M€ passant à 1 123 M€ fin 2013 et le ratio de désendettement passerait à 3,8 années.*

*Certains s'interrogent : n'est-il pas temps de décélérer un peu si l'on veut rester fin 2016 au-dessous des 5 années de ratio de désendettement annoncé ?*



## CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ENVIRONNEMENTAL DES PAYS DE LA LOIRE

*La situation financière de la Région ne connaît pas d'évolutions notables, par rapport aux prévisions, susceptibles d'obliger un changement de cap. Par contre l'évolution des recettes, notamment en 2014, avec la baisse des dotations de l'Etat (-22 M€ cumulé sur 2014 et 2015), le maintien ou non de la TIPCE Grenelle ou d'une recette équivalente, le montant du fonds de péréquation de la DGF auquel la Région serait éligible..., demeure une incertitude qu'il faudra lever pour le BP 2014 avec des décisions qui pourront s'imposer.*

*Le CESER attendait beaucoup de l'Acte III de la décentralisation : limitation du mille-feuilles territorial, clarification des compétences entre l'Etat et les différentes collectivités territoriales, réforme fiscale permettant à celles-ci de bâtir des projets d'avenir basés sur des ressources connues, stabilisées et plus en lien avec le dynamisme de leur territoire, gouvernance renouvelée et adaptée aux pratiques et réalités des territoires.*

*Le Sénat, le 7 juin, a adopté le premier projet de loi sur la décentralisation après l'avoir profondément remanié.*

*Les conférences territoriales pour l'Action Publique deviennent de simples structures de dialogue.*

*Le pacte de gouvernance territoriale est supprimé.*

*Le projet adopté précise les collectivités « chefs de file », prévoit de confier la gestion des fonds européens aux régions, avec possibilité de déléguer aux départements tout ou partie des actions relevant du Fonds social européen.*

*Ce projet de loi crée le statut de métropole, la métropole de Lyon et celle d'Aix-Marseille-Provence, avec des modifications notables. Il crée également des pôles ruraux d'aménagement et de coopération, remettant ainsi les pays à l'ordre du jour.*

*Ce premier projet de loi sera examiné en première lecture à l'Assemblée nationale le 15 juillet prochain. Les choses peuvent changer.*

*Mais nous sommes assez loin des attentes exprimées par le CESER dans son avis du 28 janvier 2013. La grande ambition de l'Acte III de la décentralisation risque de devenir une réforme légère et qui va prendre du temps.*

## 6 CONCLUSION

**Ces remarques étant énoncées, le Conseil économique social environnemental émet un avis favorable sur le Budget supplémentaire 2013 de la Région des Pays de la Loire.**

# CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ENVIRONNEMENTAL DES PAYS DE LA LOIRE

## Budget Supplémentaire pour 2013 - Annexe 1

### AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET D'ENGAGEMENT

	Budget Primitif 2013		Budget Supplémentaire 2013		Evolution	
	AP	AE	AP	AE	AP	AE
<b>Développement et activités économiques, Enseignement supérieur, Recherche et innovation</b>	<b>207 016 800</b>	<b>35 162 980</b>	<b>3 800 000</b>	<b>890 000</b>	<b>1,8%</b>	<b>2,5%</b>
Enseignement supérieur	10 200 000	1 680 000	0	0	0,0%	0,0%
Recherche	37 050 000	11 861 000	0	300 000	0,0%	2,5%
PR1 et développement technologique	34 364 300	3 410 480	0	90 000	0,0%	2,6%
Développement industriel et innovation	39 242 500	5 811 000	2 500 000	458 000	6,4%	7,9%
Economie de proximité et création d'entreprises	7 760 000	1 800 500	500 000	0	6,4%	0,0%
Fonds d'investissement des Pays de la Loire	50 000 000	0	0	0	0,0%	0,0%
Tourisme	9 000 000	4 200 000	800 000	42 000	8,9%	1,0%
Pêche maritime et aquaculture	3 500 000	700 000	0	0	0,0%	0,0%
Alimentation et agriculture	15 900 000	5 700 000	0	0	0,0%	0,0%
<b>Stratégie européenne et internationale et coopérations interrégionales</b>	<b>5 700 000</b>	<b>10 911 500</b>	<b>0</b>	<b>624 000</b>	<b>0,0%</b>	<b>5,7%</b>
Aide à la mobilité internationale	0	4 785 000	0	0	0,0%	0,0%
Internationalisation des entreprises	5 000 000	2 990 000	0	180 000	0,0%	6,0%
Relations européennes	0	843 500	0	30 000	0,0%	3,6%
Relations Internationales	700 000	2 293 000	0	414 000	0,0%	18,1%
<b>Emploi, formation professionnelle et métiers de demain</b>	<b>2 622 000</b>	<b>200 649 000</b>	<b>-180 000</b>	<b>-100 000</b>	<b>-6,9%</b>	<b>0,0%</b>
Emploi	150 000	5 345 000	0	0	0,0%	0,0%
Formation professionnelle continue	2 472 000	195 304 000	-180 000	-100 000	-7,3%	-0,1%
<b>Finances, personnel, affaires générales, travaux, communication et démocratie</b>	<b>18 562 000</b>	<b>7 642 000</b>	<b>4 875 000</b>	<b>39 000</b>	<b>26,3%</b>	<b>0,5%</b>
Charges de structure et de gestion	13 562 000	5 310 000	875 000	0	6,5%	0,0%
Démocratie et outils de politiques publiques	0	2 332 000	0	39 000	0,0%	1,7%
Gestion des fonds structurels européens	5 000 000	0	4 000 000	0	80,0%	0,0%
<b>Solidarités, santé, et égalité des droits</b>	<b>29 632 800</b>	<b>50 622 500</b>	<b>2 000 000</b>	<b>403 250</b>	<b>6,7%</b>	<b>0,8%</b>
Formations sanitaires et sociales	100 000	41 787 500	0	403 250	0,0%	1,0%
Logement et cadre de vie	23 500 000	265 000	2 000 000	10 000	8,5%	3,8%
Santé et qualité de vie	4 932 800	1 775 000	0	0	0,0%	0,0%
Solidarités humaines et dynamique sociale	1 100 000	6 795 000	0	-10 000	0,0%	-0,1%
<b>Infrastructures, transports et déplacements</b>	<b>91 117 122</b>	<b>137 985 300</b>	<b>-13 319 075</b>	<b>1 310 000</b>	<b>-14,6%</b>	<b>0,9%</b>
Communications routières	4 650 000	0	-479 075	0	-10,3%	0,0%
Grand Port Maritime de Nantes-Saint Nazaire	0	0	0	0	0,0%	0,0%
Infrastructures ferroviaires	36 884 800	0	-11 840 000	0	-32,1%	0,0%
Transports	49 582 322	137 985 300	-1 000 000	1 310 000	-2,0%	0,9%
<b>Aménagement du territoire et environnement</b>	<b>160 377 472</b>	<b>6 579 000</b>	<b>1 100 000</b>	<b>-50 000</b>	<b>0,7%</b>	<b>-0,8%</b>
Développement Territorial	130 329 472	1 452 000	1 000 000	-50 000	0,8%	-3,4%
Environnement	30 048 000	5 127 000	100 000	0	0,3%	0,0%
<b>Culture, sport, citoyenneté, éducation populaire</b>	<b>17 770 000</b>	<b>27 270 000</b>	<b>40 000</b>	<b>411 000</b>	<b>0,2%</b>	<b>1,5%</b>
Action culturelle	3 150 000	16 510 000	0	281 000	0,0%	1,7%
Equipements structurants d'intérêt régional	5 000 000	0	0	0	0,0%	0,0%
Patrimoine	7 000 000	2 570 000	0	0	0,0%	0,0%
Politique sportive régionale	2 620 000	6 665 000	0	130 000	0,0%	2,0%
Vie associative, jeunesse et citoyenneté	0	1 525 000	40 000	0	0,0%	0,0%
<b>Education et apprentissage</b>	<b>189 443 915</b>	<b>220 603 640</b>	<b>33 961 000</b>	<b>70 000</b>	<b>17,9%</b>	<b>0,0%</b>
Apprentissage	18 000 000	140 170 000	0	0	0,0%	0,0%
Enseignement secondaire	171 443 915	80 433 640	33 961 000	70 000	19,8%	0,1%
<b>Total</b>	<b>722 242 109</b>	<b>697 425 920</b>	<b>32 276 925</b>	<b>3 597 250</b>	<b>4,5%</b>	<b>0,5%</b>

# CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ENVIRONNEMENTAL DES PAYS DE LA LOIRE

## Budget Supplémentaire pour 2013 - Annexe2

### CREDITS DE PAIEMENT

	Budget Primitif 2013		Budget Supplémentaire 2013		Evolution	
	CPI	CPF	CPI	CPF	CPI	CPF
<b>Développement et activités économiques, enseignement supérieur, recherche et innovation</b>	<b>144 794 485</b>	<b>28 002 828</b>	<b>-3 050 000</b>	<b>2 914 596</b>	<b>-2,1%</b>	<b>10,4%</b>
Enseignement supérieur	19 701 687	1 354 000	-2 500 000	79 610	-12,7%	5,9%
Recherche	34 918 438	10 056 989	-2 200 000	770 000	-6,3%	7,7%
PRI et développement technologique	23 121 992	1 870 862	-2 000 000	535 000	-8,6%	28,6%
Développement industriel et innovation	27 938 888	4 787 720	0	1 167 000	0,0%	24,4%
Economie de proximité et création d'entreprises	5 525 550	1 634 500	650 000	50 000	11,8%	3,1%
Fonds d'investissement des Pays de la Loire	11 285 000	0	3 000 000	0	26,6%	0,0%
Tourisme	8 050 000	4 005 000	0	312 986	0,0%	7,8%
Pêche maritime et aquaculture	1 980 000	400 000	0	0	0,0%	0,0%
Alimentation et agriculture	12 272 930	3 868 757	0	0	0,0%	0,0%
Energie	0	25 000	0	0	0,0%	0,0%
<b>Stratégie européenne et internationale et coopérations interrégionales</b>	<b>4 864 000</b>	<b>8 378 292</b>	<b>0</b>	<b>1 759 304</b>	<b>0,0%</b>	<b>21,0%</b>
Aide à la mobilité internationale	0	3 193 175	0	1 020 000	0,0%	31,9%
Internationalisation des entreprises	4 200 000	2 640 000	0	439 500	0,0%	16,6%
Relations européennes	0	751 367	0	50 000	0,0%	6,7%
Relations Internationales	664 000	1 793 750	0	249 804	0,0%	13,9%
<b>Emploi, formation professionnelle et métiers de demain</b>	<b>3 341 094</b>	<b>127 314 823</b>	<b>1 916 467</b>	<b>-296 621</b>	<b>57,4%</b>	<b>-0,2%</b>
Emploi	100 000	3 775 000	-83 533	0	-83,5%	0,0%
Formation professionnelle continue	3 241 094	123 539 823	2 000 000	-296 621	61,7%	-0,2%
<b>Finances, personnel, affaires générales, travaux, communication et démocratie</b>	<b>109 140 900</b>	<b>196 384 453</b>	<b>-1 002 625</b>	<b>2 148 458</b>	<b>-0,9%</b>	<b>1,1%</b>
Démocratie et outils de politiques publiques	5 000 000	1 435 677	0	342 688	0,0%	23,9%
Dépenses de l'institution	91 640 900	194 768 776	-1 002 625	1 750 770	-1,1%	0,9%
Gestion des fonds structurels européens	12 500 000	180 000	0	55 000	0,0%	30,6%
<b>Solidarités, santé, et égalité des droits</b>	<b>32 614 586</b>	<b>53 452 490</b>	<b>2 000 000</b>	<b>1 892 400</b>	<b>6,1%</b>	<b>3,5%</b>
Formations sanitaires et sociales	12 000 000	40 478 700	1 000 000	1 515 932	8,3%	3,7%
Logement et cadre de vie	16 223 179	115 000	1 200 000	0	7,4%	0,0%
Santé et qualité de vie	4 145 407	1 340 000	-200 000	0	-4,8%	0,0%
Solidarités humaines et dynamique sociale	246 000	11 518 790	0	376 468	0,0%	3,3%
<b>Infrastructures, transports et déplacements</b>	<b>134 257 939</b>	<b>128 620 335</b>	<b>21 820 000</b>	<b>100 000</b>	<b>16,3%</b>	<b>0,1%</b>
Communications routières	7 000 000	0	0	0	0,0%	0,0%
Grand Port Maritime de Nantes-Saint Nazaire	3 000 000	0	0	0	0,0%	0,0%
Infrastructures aéroportuaires	0	0	0	0	0,0%	0,0%
Infrastructures ferroviaires	33 000 000	0	19 755 000	0	59,9%	0,0%
Transports	91 257 939	128 620 335	2 065 000	100 000	2,3%	0,1%
<b>Aménagement du territoire et environnement</b>	<b>60 129 986</b>	<b>6 325 931</b>	<b>0</b>	<b>684 210</b>	<b>0,0%</b>	<b>10,8%</b>
Développement Territorial	40 495 439	1 595 308	0	684 210	0,0%	42,9%
Environnement	19 626 668	4 730 623	0	0	0,0%	0,0%
Les pays	7 879	0	0	0	0,0%	0,0%
<b>Culture, sport, citoyenneté, éducation populaire</b>	<b>17 717 000</b>	<b>25 445 000</b>	<b>1 940 000</b>	<b>882 200</b>	<b>10,9%</b>	<b>3,5%</b>
Action culturelle	2 549 000	15 916 000	-50 000	406 000	-2,0%	2,6%
Equipements structurants d'intérêt régional	4 000 000	0	0	0	0,0%	0,0%
Patrimoine	10 080 000	2 470 000	2 000 000	0	19,8%	0,0%
Politique sportive régionale	1 088 000	5 710 000	-50 000	476 200	-4,6%	8,3%
Vie associative, jeunesse et citoyenneté	0	1 349 000	40 000	0	0,0%	0,0%
<b>Education et apprentissage</b>	<b>176 989 128</b>	<b>217 040 810</b>	<b>18 500 000</b>	<b>683 000</b>	<b>10,5%</b>	<b>0,3%</b>
Apprentissage	14 568 913	137 071 550	2 800 000	623 000	19,2%	0,5%
Enseignement secondaire	162 420 215	79 969 260	15 700 000	60 000	9,7%	0,1%
<b>TOTAL (hors gestion de la dette et résultat antérieur)</b>	<b>683 849 118</b>	<b>790 964 962</b>	<b>42 123 842</b>	<b>10 767 547</b>	<b>6,2%</b>	<b>1,4%</b>

**Quelques sigles usuels**

AP	Autorisation de programme en investissement
AE	Autorisation d'engagement en fonctionnement
BCE	Banque Centrale Européenne
BEI	Banque Européenne d'Investissement
BP	Budget primitif
BS	Budget supplémentaire
CDC	Caisse des Dépôts et Consignations
CP	Crédits de paiement
CPI	Crédits de paiement en investissement
CPF	Crédits de paiement en fonctionnement
CVAE	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises
DCRTP	Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle
DGD	Dotation globale de décentralisation
DGF	Dotation globale de fonctionnement
DM	Décision budgétaire modificative
DF	Dépenses de fonctionnement
DI	Dépenses réelles d'investissement
DR	Dépenses réelles
DRF	Dépenses réelles de fonctionnement
DRI	Dépenses réelles d'investissement
EONIA	Taux de référence quotidien des dépôts interbancaires
EURIBOR	Taux de référence du marché monétaire de la zone euro les échéances sont publiées à 1, 2, 3 semaines, 1, 2, ... 12 mois
FEDER	Fonds européen de développement régional
FNGIR	Fonds national de garantie individuelle des ressources
IFER	Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux
IFER - ferroviaire	Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux ferroviaires
IFER communications	Imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux de télécommunications
M€	Million d'Euros
M71	Instruction budgétaire et comptable des Régions
OAT	Les obligations assimilables du Trésor français (OAT) sont des emprunts d'Etat, émis pour une durée de 5 ans minimum et 50 ans maximum. Leur crédit est celui de l'Etat français
RAPA	Restes à payer
RAPE	Restes à percevoir
RF	Recettes de fonctionnement
RI	Recettes d'investissement
RR	Recettes réelles
RRF	Recettes réelles de fonctionnement
RRI	Recettes réelles d'investissement
SEM	Société d'Economie Mixte
SPL	Société Publique Locale